VICTOIRE ! LA VOIX DES SALARIES A ETE PORTEE ET ENTENDUE

Lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), vos revendications, relayées et défendues par la CGT, ont abouti à des avancées concrètes. Tout ce que nous avons présenté dans nos vidéos a été mis sur la table… et a fini par s'imposer !

La preuve ?

- **Une augmentation générale de 70 € brut, applicable aux salarié·es classé·es de A3 à A5 inclus, effective dès la paie de mai, avec rétroactivité.**
- **Le versement d'une prime de la valeur de 400 €, qui viendra reconnaître l'engagement de toutes et tous.**

Cette victoire est celle de l'action collective et de notre détermination à ne rien lâcher.

Prochaine bataille : l'intéressement.

Nous serons au rendez-vous pour défendre un intéressement juste et équitable, dissocié des résultats d'AB, qui ne doivent en aucun cas être l'unique déclencheur. Les efforts des salarié·es doivent être reconnus pour ce qu'ils sont, indépendamment des choix stratégiques de l'entreprise.

Sur les nombreux départs récents… nous restons vigilants.

Depuis quelques mois, un certain nombre de départs, parfois dans le cadre de ruptures ou de licenciements, ont eu lieu.
Sans jeter l'opprobre, nous tenons à rappeler que tout départ doit s'effectuer dans le strict respect du droit du travail, avec toute la transparence nécessaire.
La CGT reste attentive à ce que chaque situation soit traitée équitablement et dans le respect de la dignité des salarié·es.
Un œil averti en vaut deux….surtout quand les sorties s'accélèrent

Et maintenant ? On continue ensemble.

Une Assemblée Générale des salarié·es aura lieu le 23 juin pour faire le point ensemble, porter de nouvelles revendications et décider collectivement des suites
Votre voix est essentielle. Venez nombreux !

Ensemble, faisons reculer l'arbitraire et avancer les droits.
La CGT, c'est votre force.